



**Concours Médecine-Humanités de l'École normale supérieure
Session 2018
Rapport du jury**

Membres du jury d'admissibilité :

Alain Bessis (ENS, directeur du programme Médecine-Sciences)
Dorothee Butigieg (ENS, Directrice des études Lettres)
Anne Christophe (ENS, Sciences cognitives)
Maria-Pia Donato (ENS, Histoire),
Nadeije Laneyrie-Dagen (ENS, DHTA)
Déborah Lévy-Bertherat (ENS, Lila, directrice du programme Médecine-Humanités)
Raymond Julien Pamphile (Institut Curie)
Philippe Ruszniewski (Univ. Paris-Diderot)
Jean Trinquier (ENS, DSA)
Frédéric Worms (ENS, Directeur adjoint Lettres)

Sur les 44 candidat.e.s ayant envoyé un dossier, 13 ont été déclarés admissibles.
Tous se sont présentés aux deux épreuves orales d'étude de documents et d'entretien.

1. Épreuve orale d'étude de documents

Membres du jury : Maria Pia Donato (ENS), Déborah Lévy-Bertherat (ENS), Claire Marin (ENS), Jean Trinquier (ENS)

Objectifs et déroulement

Après 1h30 de préparation, les candidat.e.s ont présenté une étude de documents devant un premier jury composé de 4 membres, pour 10 minutes d'exposé suivies de 10 minutes de discussion

Il s'agissait de proposer une lecture croisée d'un ensemble de documents portant

sur une même thématique. Les cinq documents (4 textes et 1 image) étaient tirés de sources médicales, artistiques, littéraires, philosophiques, du domaine des sciences humaines et sociales ou de l'actualité. Les candidats devaient en proposer une étude transversale en s'efforçant de prendre en compte l'ensemble du dossier, mais pouvaient privilégier certains documents. Une place devait être faite à la dimension médicale de la question. Ils pouvaient faire appel à leurs connaissances personnelles. Il n'y avait pas d'attentes spécifiques concernant la méthode adoptée.

Remarques

Le temps de parole imparti (10 minutes) a été généralement respecté, et la plupart des commentaires ont présenté des dossiers une lecture claire et structurée, selon un plan clairement annoncé et toujours transversal. Tous ont respecté la consigne en prenant en compte l'ensemble des documents du dossier. Les outils d'analyse des textes ou de l'image constituaient souvent le point faible des exposés. Il n'était pas demandé de faire un commentaire stylistique des textes ; mais relever, par exemple, l'humour ou l'ironie dans le portrait du capitaine Crochet de *Peter Pan* aurait permis de mieux appréhender l'idéalisation hyperbolique de la prothèse. Une attention plus soutenue au détail du tableau *L'accouchement* de Jean Dubuffet aurait révélé que l'homme vêtu de noir et coiffé d'un chapeau n'était pas nécessairement un médecin. Les meilleurs commentaires ont su, malgré une technique d'analyse assez fruste, tirer des documents une vision originale et proposer une hypothèse de lecture personnelle. Une étude du dossier concernant la peau a su, par exemple, faire le lien entre des connaissances médicales autonomes (cellules de Langerhans et de Merkel) et la conception ambivalente de la peau dans la constitution de l'identité chez le jeune enfant, à la fois frontière délimitant le moi et lien sensible avec autrui selon le psychanalyste Didier Anzieu.

Les questions posées par le jury visaient souvent à revenir sur des erreurs ou des oublis pour permettre aux candidats de les corriger. Ceux-ci ont souvent su saisir les perches tendues. Ainsi, l'un d'eux a relu le texte de Léonard de Vinci sur les sourds-muets à la lumière du titre de son ouvrage, *Traité sur la peinture*, auquel il n'avait d'abord pas prêté attention : il a compris que les sourds représentaient des modèles d'expressivité pour un apprenti peintre, qui devait s'en inspirer pour représenter les attitudes et les mouvements des figures humaines. En revanche, plusieurs questions de culture générale sont restées sans réponses.

L'épreuve se démarquait des exercices du lycée (dissertation et commentaire de texte) pour éviter aux candidats de revenir à des réflexes conditionnés et les autoriser à une certaine autonomie de méthode et d'interprétation. Les meilleurs exposés ont su pleinement tirer parti de cette liberté.

2. Épreuve orale d'entretien de motivation

Membres du jury : Dorothée Butigieg (ENS), Raphaël Gaillard (Université Paris-Descartes), Nadeije Laneyrie-Dagen (ENS.), Philippe Ruszniewski (Université Paris-Diderot).

Objectifs et déroulement

L'entretien de motivation s'est tenu, dans la foulée de l'étude de documents, devant un second jury composé de 4 autres membres, pour 10 minutes de parole suivies de 10 minutes de discussion.

Les candidat.e.s devaient présenter leur parcours personnel et justifier leur souhait de suivre le cursus Médecine-Humanités à l'ENS en une dizaine de minutes – ils pouvaient par exemple expliquer leur choix des études médicales, leur vision du soin et la manière dont ils concevaient les liens entre l'exercice de la médecine et les questionnements des Humanités. Pour cette épreuve, ils pouvaient disposer de notes personnelles préparées à l'avance.

Remarques

Comme pour les lettres de motivations des dossiers, le jury a regretté chez certains candidats une tendance à se cantonner à des généralités sur la conception globale du soin et la perception du patient comme personne au-delà de sa pathologie présente. Ces préoccupations sont nécessaires et incontestables, mais on aurait souhaité qu'au-delà des évidences, les candidats fassent appel à leur expérience personnelle. Le jury aurait apprécié, par exemple, d'entendre plus souvent évoquer l'épreuve du stage infirmier par des candidats de 2^e année, ou des expériences vécues dans un cadre caritatif, ou encore en tant que patient ou proche de patient. Ces éléments auraient donné un fondement plus concret et précis à leur questionnement sur les relations entre médecine et éthique, que le vœu exprimé par plusieurs, et louable mais tout de même lointain, de devenir membres du CCNE.

Quant au désir d'intégrer le cursus de recherche en Humanités proposé par l'ENS, il a été trop souvent formulé en termes négatifs – frustration d'avoir renoncé par exemple à l'histoire ou à la philosophie – plutôt que comme une projection positive dans l'avenir. Peu de candidats ont su évoquer leur futur cursus à l'ENS en termes de *recherche* (alors qu'il s'agit d'effectuer, au sein du diplôme de l'ENS, un Master recherche en Humanités). La première année du cursus étant un pré-master non spécialisé, il ne pouvait pas être exigé des candidats d'avoir déjà élaboré un projet de mémoire, mais les entretiens les plus mûrs ont su esquisser une ou deux pistes de sujets possibles ou montrer une curiosité plus marquée pour certaines disciplines des Humanités.

Les candidats ont aussi rarement su répondre aux questions concernant les cours qu'ils envisageaient de suivre à l'ENS. Sans que cela les engage en quoi que ce soit, on aurait aimé les voir manifester leur intérêt pour l'établissement en consultant, par

exemple, la brochure des enseignements de l'année en cours.

Enfin, tous les candidats ont compris que le cursus Médecine-Humanités de l'ENS était destiné à compléter leur formation de futurs médecins et ont réaffirmé à juste titre leur vocation médicale. Plusieurs ont déploré l'aridité des premiers apprentissages, notamment en PACES. Il est sans doute légitime que le sentiment d'un manque d'« humanité » suscite un désir d'« humanités », sans jeu de mots involontaire. Mais peut-être aurait-il été plus adroit de mettre ce manque en perspective en envisageant la formation médicale dans sa durée. Les candidats auraient ainsi pu se demander comment la suite de leur cursus médical, avec l'approfondissement des enseignements et l'application concrète des stages à venir, se nourrirait de leur recherche en Humanités.

Conclusion

Le jury d'oral dans son ensemble est satisfait de la qualité des candidats admissibles, et la première promotion d'étudiants du cursus Médecine-Humanités paraît très prometteuse. Les deux parties de l'oral ont eu un poids égal dans la décision finale du jury.

Une large majorité de candidats admissibles ont su répondre aux exigences des deux exercices, étude de documents et entretien, par la clarté de leur propos, une certaine aisance dans la présentation orale et la maîtrise du temps de parole. En revanche, les outils d'analyse des documents étaient généralement mal maîtrisés. Les meilleurs candidats sont ceux qui ont su à la fois proposer une lecture personnelle et informée des documents et convaincre d'une motivation mature et autonome.